



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2172

Approbation de tarifs pour les locations d'expositions itinérantes du CHRD au format fichier pour des durées de 6 mois à 2 ans

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 20 DECEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 8 DECEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 23 DECEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEGER (pouvoir à M. PRIETO), M. CHIHI (pouvoir à Mme DUBOT), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2172 - APPROBATION DE TARIFS POUR LES LOCATIONS
D'EXPOSITIONS ITINERANTES DU CHRD AU FORMAT
FICHIER POUR DES DUREES DE 6 MOIS A 2 ANS
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 28 novembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le CHRD, outre ses missions principales en tant qu'institution muséale, a diversifié ses activités en développant en particulier les locations d'expositions itinérantes.

Dans ce cadre, le CHRD propose la location des panneaux de certaines expositions en format fichier aux conditions ci-après :

- l'emprunteur se charge de l'impression des fichiers de l'exposition et en assume les frais ;
- tous les documents de promotion de cette exposition réalisés par l'emprunteur devront porter la mention : « Exposition réalisée par le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation/Ville de Lyon » ;
- aucune reproduction des éléments de l'exposition ne pourra être envisagée sans accord préalable ;
- les frais d'accrochage et de décrochage de l'exposition sont à la charge de l'emprunteur.

Vous avez approuvé en mai 2019, janvier 2021 et mars 2022 les tarifs de location au format fichier des expositions suivantes :

« Les Jours sans ». Délibération 2019/4758 du 20 mai 2019
150 €TTC pour les 12 premières semaines + kit de communication offert

« La vie à en mourir ». Délibération 2021 /515 du 28 janvier 2021
96 € TTC (80 € HT) pour le 1^{er} mois et 24.96 € TTC (20,80 € HT) la semaine supplémentaire + kit de communication offert

« Spirou, une enfance sous l'occupation ». Délibération 2022/1599 du 31 mars 2022
96 €TTC 1 mois et 25 €TTC la semaine supplémentaire + kit de communication offert.

A l'usage, et en fonction des différentes demandes faites récemment au musée il y a lieu de proposer la location des fichiers sur de longues périodes : de 6 mois à un an ou 2 ans. Une révision globale des tarifs de location des expositions itinérantes est en cours d'étude. Il y a cependant lieu de proposer des tarifs adaptés pour répondre aux demandes en cours.

Je vous propose de fixer le tarif de location des expositions proposées au format fichier à 350 €TTC pour les périodes de 6 mois à 1 an, puis 350 €par année supplémentaire pour les expositions suivantes :

- « Les Jours sans »
- « La vie à en mourir »
- « Spirou, une enfance sous l'occupation »

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les tarifs de locations d'expositions itinérantes, longue durée, au format fichier énoncées ci-dessus sont approuvés.
- 2- Les recettes correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget 01, programmes EXPOCH, nature 70688, fonction 322.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET